Vide grenier Ambialet

DIMANCHE 30 AOÛT 2020

Organisé par L'ASCLA

Pour tout renseignement
Françoise au 05 63 55 35 64 aux heures des repas.

Inscription à renvoyer avec la photocopie d'une pièce d'identité, signature du règlement intérieur et le paiement par chèque à l'ordre de l'ASCLA à l'adresse suivante :

ASCLA
Mairie
81430 AMBIALET

La réservation ne sera effective qu'à réception de ces documents et du paiement.

Règlement à l'attention des exposants:

Art.1 : Les emplacements sont attribués par les organisateurs.

Art.2 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l'organisateur est habilité à le faire si nécessaire.

Art.3 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que perte, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants…) L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Art.4 : Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées dans ce cas sont acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins une semaine avant le début du vide grenier ; à défaut les sommes versées resteront acquise à l'organisateur à titre d'indemnité.
Le remboursement des places ne sera effectué que si le vide grenier est annulé par l'organisateur.

Art.5 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse bénéficier du remboursement de sa réservation.

Art.6 : Le prix d'un emplacement est fixé à 2 € par mètre linéaire.

Art.7 : Les exposants doivent être en règle par rapport à la législation relative à la participation aux vides greniers.

NOM : PRENOM :
ADRESSE :

Téléphone :
email : @

Linéaire : ….. ml x 2 € = ….. € (minimum 3ml)
(emplacements de 2 m de profondeur environ)

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (pas de produits consommables)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Date :

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)